Faux en écritures. L'affaire Vrain Lucas

par
Anne LAMORT
Expert - Libraire
Présidente d'honneur
du Syndicat de la Librairie Ancienne et Moderne

Comment un homme d'une éducation moyenne, d'une extraction des plus simples, sans guère de relations, a-t-il pu sous le Second Empire berner une partie de l'Institut de France et vendre près de 27 000 autographes prétendument historiques à un savant de renom ? Parmi ces documents, de plus en plus sensationnels et de moins en moins recevables, on trouve des lettres de personnages illustres de l'époque moderne (Pascal, Molière, Charles-Quint, etc.) ; ensuite on entre dans la plus complète fantasmagorie avec l'Antiquité et le moyen âge : lettres de Lazare le ressuscité, de Platon, de Cléopâtre à César, de Jeanne d'Arc aux Parisiens, de Christophe Colomb à Rabelais – toujours en vieux français de pacotille, et sur papier. Comment le processus s'est-il enclenché ? Comment l'hallucination individuelle et collective a-t-elle pu ainsi se prolonger ? Comment la justice est-elle passée ? Nous allons tenter de résumer les faits, d'éclairer les enchaînements psychologiques qui ont permis une escroquerie aussi rocambolesque, puis de relater l'action de la justice pour mettre fin à cette farce grinçante.

I.- « *Le laborieux M. Lucas va vivre à Paris* »

Dans l'introduction à son livre sur Vrain Lucas (*Le Parfait Secrétaire des grands hommes*)[1], Georges Girard présente malicieusement un homme à l'intelligence maléfique supérieure. Par antiphrase, le biographe emploie les termes *œuvre admirable*, *homme de génie*, *curiosité*, *ardeur au travail*.

Qu'en est-il vraiment ? Denis Vrain Lucas, naît en 1818 dans la région de Châteaudun. Fils d'un ouvrier de ferme, il semble avoir

[1] Georges Girarg. *Le Parfait secrétaire des grands hommes, ou les Lettres de Sapho, Platon, Vercingétorix,(…) et autres personnages illustres mises au jour par Vrain Lucas*. Paris, la Cité des livres, Collection Fantaisies littéraires, 1924.

reçu une instruction rudimentaire avant de quitter l'école pour aider sa famille dans des travaux agricoles ou comme domestique. On peut penser toutefois que l'école de l'époque dispensait un savoir durable et de qualité car on le retrouve à vingt ans clerc dans l'étude d'un avoué, d'où il obtient une place de greffier puis de commis à la conservation des hypothèques. Déjà le patrimoine écrit en quelque sorte... D'après plusieurs témoignages, il fréquente la bibliothèque de Châteaudun durant ses heures de loisir. Il découvre l'Histoire, la Pensée, et sa soif de savoir est inextinguible.

Lorsqu'en 1852 -il a 33 ans, âge symbolique pour bien des hommes-, il décide de quitter sa province pour venir à Paris tenter sa chance, le bibliothécaire de Châteaudun note sur ses registres le départ de ce lecteur assidu auquel il semble s'être attaché : « *Le laborieux M. Lucas va vivre à Paris. Il mérite de réussir. Jeune homme de Lanneray [près de Châteaudun] formé par lui-même* ».

Ce *formé par lui-même* montre la perspicacité du vieil abbé : il voit bien que l'effort du jeune homme pour sortir de sa condition n'est secondé par aucun maître bienveillant ou ami de qualité. Son principal talent est son ardeur au travail. Des déconvenues attendaient notre ambitieux à la capitale. Il voit sa candidature à la Bibliothèque Nationale refusée car il n'est pas titulaire du baccalauréat – déjà la distinction française par les diplômes. Sa lettre de candidature au poste de bibliographe a été exhumée d'un recueil de lettres de ce type conservé à la BnF grâce aux patientes recherches de Raymond-Josué Seckel, historien du livre. Elle n'est pas d'un grand niveau d'expression : maladroite, ampoulée, légèrement prétentieuse, mais surtout déjà mensongère puisqu'il n'a encore rien publié :

Paris, le 7 février 1852

Monsieur,

Je viens, sous la recommandation de plusieurs personnes très honorables, solliciter votre bienveillance à l'effet d'obtenir des travaux à la confection du catalogue de la Bibliothèque nationale dont vous êtes l'administrateur.
Ce genre d'occupation rentre parfaitement dans mes connaissances car j'en ai toujours fait mes études favorites. J'aime faire des rapprochements entre les éditions anciennes et nouvelles des vieux livres, à l'effet d'en compléter, autant que possible, les lacunes ; j'aime compulser les fastes du passé et recueillir les faits historiques

épars afin d'en faire ressortir les noms anciens, honorables pour ma patrie ou les lettres en général, mais oubliés par suite des vicissitudes des temps ou de l'insouciance des hommes ; j'aime rechercher les écrits précieux, enfouis dans la multiplicité des Recueils édités mais peu connus, et cela, dans l'intérêt des connaissances humaines.
Dans ces genres de travaux et d'études je suis servi par la mémoire, la curiosité et la patience. Parfois il m'est arrivé de faire des découvertes heureuses en Bibliographie, et j'ai produit des notices historiques, généalogiques et archéologiques qui ont été utiles et qui m'ont valu des félicitations de la part de plusieurs de nos savans.
Je puis vous répondre de mon zèle assidu, de mon respect pour les devoirs imposés par la probité et le dévoument, enfin de mon éternelle reconnaissance pour l'assistance généreuse que vous accorderiez à un jeune homme studieux, soutien d'une famille infortunée, et qui, daignez le croire, saura s'en rendre digne. Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

Vrain Lucas
à Paris rue de l'Échaudé n° 6

À Monsieur Jules Taschereau, administrateur adjoint de la Bibliothèque nationale.[2]

Recommandé par un collectionneur d'autographes, M. Roux, auprès d'Auguste Durand, propriétaire d'une librairie de livres anciens, il ne parvient pas non plus à faire illusion. Le libraire ne veut pas d'un employé qui ne sait pas le latin. C'est d'ailleurs cette lacune qui, contre toute vraisemblance, conduira Vrain Lucas à écrire tous ses faux autographes en français. Après ces échecs, il parvient tout de même à entrer dans un cabinet de recherches généalogiques spécialisé dans l'ennoblissement de bourgeois par la fabrication d'arbres généalogiques à racines nues : Vrain Lucas aurait appris là le jaunissement artificiel du papier et la calligraphie des différents types d'écritures anciennes. Parallèlement à cette nouvelle activité professionnelle, il s'inscrit à la Sorbonne pour suivre des cours,

[2] Lettre découverte par Raymond-Josué Seckel et commentée par ses soins in *Revue de la BnF*, n° 34, « Enfin un autographe authentique de Vrain Lucas », 2010, pp. 75-76.

fréquente assidûment les plus riches bibliothèques de Paris et commence à vendre pour son compte des manuscrits anciens de faible valeur. On dit qu'au cours de ses recherches, il fut surpris à la bibliothèque Sainte-Geneviève un ciseau à la main et qu'il en fut chassé par un surveillant. En 1856, toujours grâce à l'appui de M. Roux, il est nommé membre correspondant de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Voici enfin un titre qui le positionne dans le monde savant, quoiqu'on ne trouve aucune trace d'articles qu'il aurait publiés pour cette vénérable institution. Il semble n'avoir jamais assisté aux séances ni commencé le travail d'archivage qu'il s'était engagé à diligenter.

En 1862, il se présente chez Michel Chasles, de l'Académie des Sciences, né à Chartres. La proximité des villes où les deux hommes avaient passé leur enfance créa immédiatement entre eux des liens d'amitié. Mathématicien de haut niveau, Michel Chasles (1793-1880) avait consacré sa vie à la géométrie et découvert le théorème qui porte son nom. Aisé, célibataire endurci, il avait eu toute liberté de se livrer à cette passion exclusive, ou presque, car il était aussi ardent collectionneur d'autographes. Amateur altruiste, il avait eu la générosité d'en offrir parfois à des institutions qui lui semblaient mériter ces documents : en 1866, il faisait don à l'Académie Royale de Belgique de lettres de Charles Quint à François Rabelais ; en 1867, il offrait à l'Institut des lettres de Rotrou à Richelieu sur la création de l'Académie française. Mais, à peine quelques semaines plus tard, ce qui devait avoir un retentissement mondial fut la présentation dans l'hémicycle d'un ensemble de lettres de Blaise Pascal (1623-1662) relatives à l'attraction terrestre, remettant en cause l'attribution de cette découverte à Isaac Newton (1642-1727).

A la séance de l'Académie des Sciences (l'un des cinq satellites de l'Institut avec l'Académie française, celle des Inscriptions et Belles-Lettres, des Beaux-Arts, des Sciences morales et politiques) le 22 juillet 1867, Chasles donna communication des lettres de Pascal qui établissaient clairement que ce génie national avait devancé Newton. La semaine suivante, un premier et léger grondement se fit entendre : deux savants écrivirent à l'Académie, relevant les anachronismes scientifiques et littéraires qui émaillaient les documents. Dans les semaines qui suivirent des correspondants anglais, hollandais, allemands de l'Académie entrèrent dans la danse, scandalisés qu'on puisse ôter à Newton son titre de gloire. Mais l'Académie des Sciences en la personne de Michel Chasles tint bon grâce à des preuves complémentaires. Il revint triomphal en

brandissant une nouvelle lettre de Pascal fournie par Vrain-Lucas « *au jeune Newton, estudiant, ce 2 décembre 1657. Mon jeune amy, je vous fais parvenir (…) une liasse de petits escrits que j'ai réunis à votre intention et pour servir à votre instruction, ainsy que vous me l'avez tesmoigné dans une de vos lettres. Ce sont des notes, réflexions et pensées touchant les sciences, entr'autre les lois de l'attraction et de l'équilibre…* ».

A chaque objection levée par un savant, un document nouveau sortait des mains de Chasles comme le lapin du chapeau, mettant en lumière un fait inconnu jusqu'alors, expliquant l'aberration repérée, neutralisant l'adversaire. Relevait-on que des notes présentées comme celles de Pascal avait été intégralement copiées dans l'*Histoire des philosophes modernes*, d'Alexandre Savérien, parue en 1761 ; la semaine suivante, après un nouvel achat d'autographes, Michel Chasles produisait une lettre de Savérien à la marquise de Pompadour dans laquelle il expliquait avoir découvert des lettres de Pascal et de Galilée de première importance. Les débats, animés de nombreux rebondissements, durèrent deux ans entre les zélateurs de la découverte scientifique et les « complotistes », considérés comme partisans de l'étranger. Les soutiens de Michel Chasles étaient nombreux car nul n'imaginait que l'aimable et digne savant puisse s'être rendu coupable de quelque forfaiture que ce fût. Mais en juillet 1869, l'astronome Urbain Le Verrier décida de faire cesser la comédie. Il remit une étude relevant tous les emprunts faits par Vrain Lucas dans les ouvrages imprimés de scientifiques et de philosophes du XVIII^{ème} siècle, tous les anachronismes indéfendables qui entachaient les textes ; enfin des expertises graphologiques menées scientifiquement en Italie sur des manuscrits de Galilée conclurent sans doute possible à des faux.

II.- Fourberie, naïveté et cascades d'opinion.

Henri Bordier, avocat des Archives nationales et Emile Mabille, expert en manuscrits, posent en termes simples la question qui taraude encore ceux qui se penchent sur cette affaire : « *Comment une passion louable, désintéressée, purement littéraire, peut-elle aveugler complètement un grand esprit ? Comment est-il possible que l'erreur soit si aisément accueillie et la vérité si malaisément défendue ?* »[3]

[3] Henri Bordier et Emile Mabille. *Une fabrique de faux autographes, ou récit de l'affaire Vrain Lucas*. Paris, Techener, 1870.

Il faut distinguer dans cette rocambolesque affaire trois éléments immuables des grands scandales d'escroquerie : l'absence totale de scrupules d'une personnalité trop médiocre pour réussir par son seul talent, Vrain Lucas ; une victime au tempérament naïf, Michel Chasles ; enfin un cadre, un décor dans lequel la farce peut se jouer, ici l'hémicycle de l'Institut.

Dans la lettre de candidature écrite à son arrivée à Paris reproduite plus haut, le jeune Vrain Lucas dévoile inconsciemment les projets qu'il mettra à exécution quinze ans plus tard : « *j'aime compulser les fastes du passé et recueillir les faits historiques épars afin d'en faire ressortir les noms anciens, honorables pour ma patrie* ». « *J'aime faire des rapprochements entre les éditions anciennes et nouvelles des vieux livres, à l'effet d'en compléter, autant que possible, les lacunes* ». On n'oubliera pas le motif pécuniaire, prépondérant pour un homme ambitieux, sans fortune et sans soutiens. Mais la manière très originale de parvenir à ses fins mérite qu'on s'y attarde. Qui penserait à amasser une petite fortune en créant des documents anciens et en suscitant parallèlement la convoitise pour ces mêmes documents ? Dans une période de six ans, l'escroc a vendu pour environ 140 000 francs (soit autour de 600 000 euros) d'autographes à Michel Chasles.

On l'a dit plus haut, Vrain Lucas ne disposait pas d'une intelligence supérieure, ni d'une culture très étendue. D'innombrables bévues ont été relevées par l'enquête et par les experts : il fait par exemple adresser une lettre *Au bienheureux saint Vincent de Paul*, comme si ce dernier avait été canonisé de son vivant ; il écrit *aristogratique* pour *aristocratique* ; lorsqu'il fait parler Fénelon, évêque de Cambrai des *Nouvelles converties*, il croit qu'il s'agit d'une revue quand il s'agit d'un couvent…

Mais un aspect de sa personnalité est plus déroutant car il cadre mal avec l'absence totale de vergogne. En effet, le contenu de nombre de ses créations littéraires semble indiquer un penchant patriotique réel, à moins qu'il ne s'agisse que de flatter les pulsions des acheteurs : Dürer complimente son ami Arétin qui parcourt la France et lui recommande de bien respecter le roi de France, *le meilleur roy du monde* ; Pline vante à son ami Sentius Augurius *l'estat des sciences et des lettres dans les Gaules* ; sainte Marie-Madeleine trouve que les Gaulois ne sont nullement barbares : « *à en juger par ce que ja avons apprins, ce doibt estre de là que la lumière des sciences a deut partir* » ; l'empereur Alexandre conseille à Aristote d'aller en voyage d'études en Gaule « *car n'ignorez pas l'estime que je fais d'icele nation que je considère comme estant cele*

qui a porté la lumière dans le monde ». Les exemples sont innombrables.

Quelques jours après son arrestation en septembre 1869, Vrain Lucas rédige un mémoire tentant d'expliquer ses actes : « *Tel était entr'autres mon projet : c'était de faire connaître que la première idée des lois de l'attraction qu'on attribue communément à Newton ne lui appartient pas, mais qu'elle appartient à des Français à qui Newton l'a ravie. J'ai vu cela écrit quelque part (…). Je voulais encore faire connaître que beaucoup d'autres découvertes avaient été dérobées à des Français, tant par Newton que par d'autres savants étrangers, et je suis étonné que nos savants d'aujourd'hui restent insouciants et indifférents à cet égard* »[4]. Autrement dit, les savants de l'Institut qui ont contrecarré ses projets sont des traîtres à la patrie, accusation autrement plus infamante – mais gratuite – que celle d'avoir gribouillé quelques faux.

Le second axe de défense est donc d'avoir tenté de « *faire des rapprochements (...) afin de combler des lacunes* »[5]. Le faussaire, dans sa médiocrité et son arrogance, pense avoir vu le fond des choses et si des pièces manquent dans le puzzle de l'histoire, c'est à lui de reconstituer les chaînons manquants. Comment cela pourrait-il venir en opposition avec les lois ? « *Je pensais au contraire que cela ne pouvait être considéré comme une mauvaise action, d'autant qu'il devait en résulter un ouvrage qui, tout en étant jusqu'à un certain point apogriphe [Vrain Lucas maîtrisait l'écriture, mais pas entièrement l'orthographe], avait pour but l'utilité publique…* ». Ces tentatives de justification morale visent non pas à se défendre devant la justice mais à se construire pour lui-même une image moins dévalorisante. Car comment se pardonner en son for intérieur d'avoir trompé la confiance d'un vieux savant doux et sage, universellement aimé, un « pays » de plus, qu'on a ferré en patageant les souvenirs d'une enfance beauceronne… Comment expliquer à soi-même et aux autres qu'on a menti en face pendant des années à cet inoffensif vieillard, abusant d'une amitié inconditionnelle autant qu'irrationnelle. Il fallait d'impérieux motifs patriotiques, ceux-là même qui apparaissent sous-jacents dans sa lettre de jeunesse, et humains : Vrain Lucas n'a pas voulu laisser son « ami » seul face aux

[4] *Galilée Pascal Newton, Mémoire, Motifs qui m'ont fait agir.* Manuscrit autographe de Vrain Lucas daté du 20 septembre 1869 à la prison de Mazas. Le mémoire de 8 pages est relié à la suite du recueil de spécimens de faux autographes offerts par les experts après le procès (BNF, Manuscrits, NAF 709, f. 181-184).

[5] Idem.

ennemis de la Nation. « *Lorsque M. Chasles commença à publier ses lettres et qu'il me fit part des contestations qu'il éprouvait (…) je fis plus attention tant à la simulation de l'écriture qu'au choix des documents qui pouvaient lui être utiles, car je le voyais si désireux de triompher que je l'aidais de tout mon possible* »[6].

Lorsque les deux hommes se rencontrent, Michel Chasles a déjà soixante-huit ans et toute une vie consacrée à la géométrie derrière lui. Professeur, chercheur, académicien, il est aussi historien des sciences, non parce qu'il est formé à la méthodologie historique mais parce qu'il maîtrise la discipline. Vivant dans un monde d'équations, le nez dans sa boîte à compas, il n'a semble-t-il connu qu'une brève aventure avec une danseuse dans sa jeunesse et ne fréquente plus que les fauteuils de l'Institut. La camaraderie, l'intimité avec Vrain Lucas est une expérience nouvelle et délicieuse pour un homme cadenassé dans une solitude affective et une immaturité peut-être accentuée par l'hypertrophie de son cerveau gauche.

Après la première vente d'une lettre de Molière vers 1862 (on n'en connaît aucune, seulement trois ou quatre signatures au bas de documents sont répertoriées dans le monde) et quelques mois de fréquentation, l'escroc confie à Chasles qu'il a accès à une source extraordinaire de documents historiques. Au fil des mois, pressé de questions, Vrain Lucas étoffe son histoire de détails dignes des romans des éditions Harlequin : il aurait rencontré le lointain cousin d'une antique famille, les Boisjourdain, – aux pressants besoins d'argent bien sûr – qui posséderait des coffres remplis de documents dans son grenier. Dernier légataire de cette famille émigrée, le propriétaire détiendrait une incroyable collection formée en partie de celle de Blondeau de Charnage[7] et considérablement enrichie depuis. La famille aurait fui vers l'Amérique en 1791, le bateau aurait fait naufrage, mais les documents auraient survécu à l'eau de mer… enfin bref une histoire à dormir debout, mais Chasles, littéralement ensorcelé, gobait tout dans son incapacité à concevoir qu'il existe sur terre des êtres malfaisants. Vrain Lucas prétendait n'être payé qu'à la faible commission de 25 % et trouvait toujours des artifices nouveaux pour donner du crédit à ses mensonges : un jour il prétendait n'avoir rien su déchiffrer de la lettre qu'il apportait, un

[6] « Mémoire », Mazas, 29 septembre 1869.

[7] Charles-François Blondeau de Charnage (1710-1776). Cette collection de chartes anciennes un peu ennuyeuses existait bel et bien. L'inventaire en a été publié en 5 volumes entre 1764 et 1774. On en a perdu la trace.

autre, si Chasles s'était montré récalcitrant, il allait vendre quelques pièces à un collectionneur concurrent (Belley, employé au ministère des travaux publics ou Du Prat, deux victimes collatérales). Caché derrière son rôle d'intermédiaire, l'escroc n'avait guère besoin de survendre la marchandise. Le déclic de convoitise s'enclenchait seul dans la conscience de Chasles ; c'était toujours lui qui estimait les objets et faisait son offre, presque toujours acceptée. Pour entretenir le feu, Vrain Lucas prétendait parfois que le gentilhomme désargenté voulait racheter quelques pièces qu'il regrettait trop violemment, proposition contre laquelle Chasles se cabrait aussitôt, fier d'être le nouveau dépositaire d'une si illustre collection.

« *Tout est pur pour ceux qui sont purs* » dit la Bible[8] ; Chasles en fit l'amère expérience. S'il n'a pas pu imaginer, dans les premiers temps, qu'il traitait avec un mystificateur impitoyable et sans scrupules, il est tout de même singulier de n'avoir jamais été effleuré par l'aile noire du doute au cours des deux années de réfutations de plus en plus étayées qui ont suivi. Toutes les histoires d'escroqueries reposent en partie sur le déni de la victime, notion psychologique totalement inconnue au temps de Chasles. Tant que l'escroc peut apporter des réponses aux accusations qui fusent de toute part, la victime, en proie à une forme de syndrome de Stockholm, lui emboîte le pas et le protège jusqu'au dernier bastion, surtout si sa propre crédibilité est en cause. « *Rien ne pouvait rompre le charme dont il subissait l'empire* ».[9]

Alors que la mystification est reconnue par tous à l'issue de deux ans de débats, alors que des expertises graphologiques poussées ont parlé, Chasles défend encore sa collection et son fournisseur à l'Institut le 13 septembre 1869 avec des mots qui reflètent la pagaille psychologique et intellectuelle qui a envahi son cerveau, en principe bien organisé : « *Ma collection s'étend aux premiers temps de l'ère chrétienne, et même au-delà ; car il s'y trouve quelques lettres et de nombreuses notes de Jules César et des empereurs romains ; des apôtres, principalement saint Jérôme, de Boëce, de Cassiodore, de Grégoire de Tours, de saint Augustin ; de plusieurs rois mérovingiens ; un grand nombre de Charlemagne ainsi que d'Alcuin. Je ne me porte point garant de ces pièces. Quelles qu'elles soient, il est certain que leur composition, si elles ne sont pas originales, a dû exiger un long travail, de nombreux matériaux ; et si l'on considère*

[8] Epître de saint Paul à Tite, I, 15.
[9] P. Faugère. *Défense de B. Pascal (…) contre les faux documents présentés par M. Chasles*…. Paris, Hachette, 1868, p. 7.

qu'elles s'ajoutent à tant d'autres, de tous les temps jusqu'au siècle dernier, et traitant de tant de matières différentes, on ne peut croire qu'elles soient l'œuvre d'un seul individu, d'un seul fabricateur, qui, du reste, ne sait ni le latin, ni l'italien, ni aucune partie des mathématiques ou des autres sciences sur lesquelles roule une partie considérable des documents. Il y a donc un mystère à pénétrer, et, jusque-là, il n'y a rien à conclure avec certitude ».

Ce « *Je ne me porte point garant de ces pièces* » a dû lui coûter, mais il lutte encore contre le réel. « *La vérité, comme la lumière, aveugle. Le mensonge est un beau crépuscule qui met chaque objet en valeur* » dit Albert Camus dans *La Chute*. La main devant les yeux, Chasles cherche à tâtons à sauver ce qui peut l'être : une partie des documents est nécessairement authentique, Vrain Lucas ne peut être le coupable… Pauvre homme dont la bonne foi se mue en une farouche obstination pour ne pas tomber avec son partenaire, lui qui pressent peut-être qu'il sera bientôt la risée du monde savant. On saisit à travers cet ultime témoignage que le commerce de Vrain Lucas aurait pu durer indéfiniment si Chasles n'avait pas orgueilleusement présenté les autographes de Pascal à l'Institut. C'est d'ailleurs précisément cet élément qui démontre sa totale ingénuité. S'il avait lu les *Pensées* de Pascal, il aurait eu en tête certains des avertissements du philosophe sur les dangers de l'imagination dans les sciences, « *cette superbe puissance ennemie de la raison, qui se plaît à la contrôler et à la dominer* ». « *C'est cette partie dominante de l'homme, cette maîtresse d'erreur et de fausseté, et d'autant plus fourbe qu'elle ne l'est pas toujours, car elle serait règle infaillible de vérité, si elle l'était infaillible du mensonge* » (*Pensées*, 44).

Et qu'en est-il de l'attitude de l'Académie des Sciences ?

Lors du don des lettres de Pascal à l'Institut le 15 juillet 1867, principal élément déclencheur du processus de révélation, seul un membre de l'Académie des Sciences avait émis des doutes sur la validité des documents. « *Le physicien Duhamel fit observer que [la découverte] supposait de la part de Pascal la connaissance de formules ignorées de son temps et que dans ces conditions elle lui semblait inexplicable* »[10]. La plupart des savants, peu versés dans la science astronomique -il y a à l'Institut de géographes, des économistes, des historiens, etc.-, reçurent avec enthousiasme les

[10] Girard, p. 13

communications de leur confrère Chasles. Comment expliquer un consentement aussi immédiat et durable ?

Bertrand Lemennicier († 2019), économiste et sociologue, a popularisé la théorie des cascades d'opinion qui éclaire de façon originale la manière dont émergent choix individuels ou décisions publiques. La cascade d'opinion repose sur deux travers humains en général inconscients : le biais cognitif et l'ignorance rationnelle. Elle se définit comme un processus d'auto-renforcement d'une croyance collective lorsqu'une perception exprimée déclenche une réaction en chaîne qui la rend de plus en plus persuasive au fur et à mesure qu'elle se trouve relayée dans le discours public. Le mécanisme d'entraînement comprend deux motifs : un motif *d'information* et un motif *de réputation*. Dans le premier cas, les individus se rallient à la cascade en formant leurs croyances grâce aux connaissances des autres. La *cascade d'information* se forme lorsque la paresse ou l'intuition impose de croire les opinions d'un individu [ici Chasles] ou d'un groupe de confiance car le coût de la vérification des informations est trop élevé. « *Si l'homme était forcé de se prouver à lui-même toutes les vérités dont il se sert chaque jour, il n'en finirait point ; il s'épuiserait en démonstrations préliminaires sans avancer* » dit Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*. C'est là qu'intervient la cascade de réputation, ou pression sociale. Le sujet aura tendance à « tordre » ses préférences de façon à se maintenir socialement dans un groupe adhérent. S'il s'exonère de ce comportement harmonieux, la communauté va juger, voire punir un individu qui s'écarte de la pensée dominante. Le coût subi au cas où un égaré exprime sa désapprobation peut être immense. Coût en temps d'abord : on exigera de la brebis galeuse plus d'explications et de justifications à propos de ses théories. Coût social ensuite : le rebelle verra son avancement ralenti, ses amis se détourner. Si son tempérament est faible, il en arrivera soit à masquer ses préférences et opinions en société (c'est le cas bien connu de la falsification par les sondés que les instituts de sondages n'arrivent toujours pas à pondérer), ou pire à remettre en cause son propre raisonnement jusqu'à une paralysie intellectuelle volontaire. Il suffit d'ouvrir la page d'accueil de l'Académie des Sciences en notre beau mois de mars 2022 pour voir qu'une cascade d'opinion y est en cours au sujet des éoliennes. Gare à celui qui les critiquerait.

Kuran et Sunstein [11]ajoutent que pour qu'une cascade d'information s'enclenche efficacement, il faut que les individus soient au départ les moins renseignés possibles à propos du sujet qu'on cherche à leur imposer : le coût représenté par la nécessité de s'informer sur le sujet sera plus important, l'individu rationnel sera porté à éviter ce coût et la cascade prendra d'autant mieux. Voilà exactement ce qui se produisit à l'Institut. Adolphe Thiers, excellent historien du XIX^{ème} siècle, mais totalement ignorant en sciences, prit fait et cause pour Chasles, criant comme lui que rien n'était au-dessus du génie de Pascal. Quelques autres exprimèrent leur soutien, la plupart se turent, laissant croire qu'ils acquiesçaient. Le 5 avril 1869, après de nombreuses discussions, le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Elie de Beaumont, valida les documents de Chasles. Il souligna le caractère évident de vétusté des papiers, la haute morale et la cohérence qui ressortait des contenus. « *Les autres pièces en assez grand nombre que M. Chasles a consignées dans les comptes rendus depuis près de deux ans sans qu'on y trouve aucune des incohérences qui n'auraient pas manqué à des faussaires, portent d'une manière non moins évidente le cachet moral de leur authenticité* »[12].

Il fallut des coups de boutoir répétés durant presque deux ans pour que le courant s'inverse. Et pourtant… Il aurait suffit que Chasles apporte à l'Académie ses autographes de l'Antiquité : le simple fait que les lettres soient toutes sur papier -support inventé en Chine au II^{ème} siècle, mais importé en Occident seulement à compter du XI^{ème} siècle- aurait en soi suffit à discréditer tout l'ensemble. Aucun des 27 000 documents de la collection n'était sur papyrus ou sur parchemin. De même la similitude graphique et linguistique des lettres devait sauter aux yeux de tout observateur attentif.

[11] Les travaux théoriques sur les cascades d'opinion ont été mis en forme par T. Kuran et Cass R. Sunstein (1999), *Availability Cascades and Risk Regulation.* Les auteurs ont utilisé des outils d'analyse multidisciplinaires : économie, sociologie, psychologie, sciences politiques, etc.

[12] Henri Bordier et Émile Mabille, *Une Fabrique de faux autographes ou Récit de l'Affaire Vrain Lucas*, Paris, Léon Techener, 1870, p. 14.

Quelques lettres de l'Antiquité et du Moyen-Âge
Prétendument conservées au bas Moyen-Âge par l'abbaye de Tours
(orthographe des documents respectée)

Thalès, le mathématicien, à Ambigat, roi des Gaules :

Très puissant prince, vous me mandez aulcune des sentences que saves que ay recueillies sur la manière de se bien gouverner et bien conduyre. Cy joint en trouverez que je vous prins prendre en bone considération, car pour bien vivre il faut s'abstenyr d'abord de chose que l'on treuve reprehensible dans les autres. (...). Quant a ce qui est de l'astronomie sur quoy me mandez aulcunes observations, les treuveres cy joint avec icelle lettre ains que quelques desseins de la sphère que j'ay partagé en cinq cercles parallèles, trouverez aussi aulcunes de mes observations touchant les raisons physiques des eclipses du soleil et de la lune, de tout cecy je seray heureux si en estes satisfait pour l'instruction des princes vos neveux me mandez vous. Je vous salut ce XX febvrier.

Lazare, le ressuscité, à saint Pierre :

Mon tres amé Petrus vous me mandes avoir remarqué dans les escrits de Cesar et en ceulx de Ciceron qu'une des principales parties de la religion des druides estoit de sacrifier des hommes saulxvaiges, cela est vray ; ils prenoient en un sens errone ce principe que l'homme ne peut bien recognoistre la vie que dieu luy a donnee qu'en luy offrant la vie d'un homme [Référence à l' Evangile selon saint Jean 15, 13 : « *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime* »]. *Ils ont continue cette pratique inhumaine et sanglante jusqu'au temps de Ciceron, c'est pourquoi il dit qu'ils souillent et profanent leur temple et leurs autels en y offrant des victimes humaines, et icy Ciceron a raison d'insulter un culte aussy barbare (...). L'infamie de cette horrible maxime a rejailli sur tous les Gaulois quoique cela ne se soit pratique qu'en certaines contrees, mais les armes et les conquestes des Rommains ont fait cesser cette infamie et ne crois pas qu'on la pratique nulle part de maintenant.. Ainsy soit-il, ce X aout XLVII. Lazare.*

Cléopâtre à Jules César :

Cleopatre royne, a son tres amé Jules Cesar impereur.
Mon tres amé nostre fils Cesarion va bien. J'espere que bientôt il sera en estat de supporter le voyage d'icy a Marseille ou j'ay dessein le faire instruire tant a cause du bon air qu'on y respire et des belles choses qu'on y enseigne. Je vous prins donc me dire combien de temps encore resterez en ces contrees car j'y veux conduire moy mesme nostre fils et vous prier par ycelle occasion, c'est vous dire mon tres amé le contentement que je ressens lorsque je me treuvre pres de vous et ce attendant je prins les dieux avoir vous en consideration. Le XI de mars l'an de Rome VCCIX.

Jeanne d'Arc aux Parisiens

Aux Parysiens de la part de Jehanne dicte la Pucelle

JESUS † MARIE

Braves Parysiens, soyez et restez en repos. L'armee de voste roy est arrivee devant Paris et est ceans campee entre le village de la Chapelle et la porte Saint-Honore. Moy mesme viens d'aborder la butte des Moulins. Parys est a nous, demain nous y coucherons, cela est vray comme a pareil jour la mere de Dieu est nee.
Ce septieme jour de septembre
Jehanne

– – –

Il faut préciser que ces lettres ne furent pas produites à l'Académie des Sciences, où elles auraient probablement été universellement contestées. Les lettres et notes présentées par Chasles ne portaient que sur l'astronomie et avaient souvent été recopiées dans des traités d'érudition anciens, ce qui leur donnait une relative vraisemblance.

III.- Fin de partie

Le procès, tenu à la 6e chambre du Tribunal correctionnel de Paris, débuta sous la présidence du juge Brunet le 17 février 1870, sous la prévention d'abus de confiance et d'escroquerie.

Le plaignant, âgé de 76 ans, arriva à la barre tout penaud pour témoigner : plus de 140 000 francs or étaient passés de sa poche à celle de Vrain Lucas, sans compter les nombreux échanges consentis, par lesquels il apportait des pièces authentiques pour repartir avec des fausses. Il faut souligner que Chasles n'avait pas porté plainte contre Vrain Lucas après avoir pourtant acquis la certitude de ses manœuvres en juillet 1869. C'est parce qu'il avait payé un lot de 3 000 pièces qui n'arrivait pas que, craignant de les voir partir pour l'étranger, il s'était résolu à déposer plainte. Interpellé le 9 septembre 1869, Vrain Lucas avait immédiatement avoué.

Les experts, Mabille et Bordier témoignèrent ensuite : d'après leurs calculs, l'ensemble des documents vendus à Chasles, ne valait pas plus de 500 francs pour une centaine de livres et autant d'autographes authentiques, tous de faible valeur et dégradés par les ajouts manuscrits du faussaire. Ils décrivirent ensuite soigneusement la technique de fabrication des faux, sur du papier du XVIIIème siècle extrait de registres, utilisant une encre vieillie artificiellement faisant assez bien illusion. Le procès s'appuya sur le rapport très étayé des experts. Notons que le premier rapport scientifique fut publié par Prosper Faugère dès l'été 1868. Pascalien de premier ordre et directeur des archives du ministère des Affaires étrangères, cet homme de lettres, si calme par habitude, par éducation et par principe, s'emporta au point d'accuser nommément son confrère Chasles dans le titre de son ouvrage : *Défense de B. Pascal et accessoirement de Newton, Galilée, Montesquieu, etc., contre les faux documents présentés par M. Chasles à l'Académie des Sciences*[13]. Cet important mémoire (116 pages très denses au format in-4), renfermait déjà toutes les preuves nécessaires : comparaisons graphologiques, erreurs de chronologie, emploi d'un vocabulaire anachronique, comme le mot *mystification*, amusant hasard, que le

[13] Paris, Librairie Hachette, 1868, 116 pp., *in*-4, avec 19 fac-similés (écriture de Blaise Pascal et fausses écritures).

faussaire glisse dans une lettre de Pascal[14] et qui n'apparaîtra que bien plus tard dans les dictionnaires.
Au total, les experts Mabille et Bordier dénombrèrent dans la collection formée par Chasles 27 320 faux documents, 76 manuscrits authentiques mais enrichis par des notes de la main du faussaire, et 105 livres revêtus de faux ex-libris manuscrits de personnages célèbres[15].

Le prévenu ayant avoué, il restait une incertitude à lever pour le ministère public, représenté par Fourchy, avocat impérial : l'escroc avait-il agi seul ? Son incroyable fécondité avait en effet fait peser des doutes sur ce point. Mais les experts avaient remarqué trop de similitudes entre les différents documents pour en douter, et Vrain Lucas, très fier de son travail en revendiqua l'entière paternité.
A l'issue d'un réquisitoire qu'on imagine des plus faciles, le ministère public réclama une application très stricte de l'article 405 du code pénal relatif à l'escroquerie.

Avocat commis d'office, Maître Horace Helbronner prit la parole le 24 février. Il plaida d'abord la prescription, les premières ventes remontant à plus de 3 ans et les poursuites ne précisant pas quels documents précisément étaient en cause. Il s'attacha ensuite à contester l'abus de confiance puisque les échanges étaient librement consentis. Enfin, sur l'escroquerie :

« *Attendu que l'escroquerie a pour élément constitutif et indispensable les manœuvres frauduleuses ;*
« *Que l'existence de ces manœuvres ne peut résulter de simples allégations mensongères ou exagérées, répréhensibles en morale, mais impunies en loi pénale ;*
« *Que la loi exige pour reconnaître les manœuvres frauduleuses constitutives du délit d'escroquerie, qu'il y ait eu des faits extérieurs*

[14] Lettre de Pascal à Robert Boyle le 6 janvier 1654 au sujet de Newton : « *On m'a dit qu'il avoit à peine treize ans. C'est au point que j'ai esté un instant tenté de croire que ces travaux devoient venir d'un savant fort versé dans ces matières, mais qui sans doute par mystification auroit emprunté le nom de ce jeune estudiant*. »
[15] Ces documents ont presque tous été détruits. L'un d'eux est passé récemment sur un catalogue d'Eva et Hervé Valentin, Librairie Walden : Alessandro Tassoni. *Annotazioni sopra il vocabulario degli accademici della Crusca*. Venise, 1698 ; in-folio, exemplaire enrichi par Vrain Lucas d'un ex-libris et de notes manuscrites de Montesquieu. Ce serait la seule relique connue de cette affaire en mains privées.

ou matériels, l'intervention de tiers ou un ensemble de combinaisons ;
« *Qu'en admettant, par impossible, que les manœuvres frauduleuses caractéristiques se retrouvassent dans la cause, il n'y aurait pas, pour cela, délit d'escroquerie, attendu en effet qu'elles n'auraient pas été employées pour persuader l'existence de fausses entreprises, d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaire, ni pour faire naître l'espérance ou la crainte d'un succès, d'un accident ou de tout autre événement chimérique ;*
« *Par ces motifs, renvoyer le prévenu des fins de la plainte, sans dépens.* »[16]

Ce dernier point fut âprement discuté. Selon l'avocat, les boutiques et Drouot seraient pleins de faux sans que jamais la qualification d'escroquerie soit invoquée. La loi antique s'appliquerait au monde de l'art : *Caveat emptor !* (Qu'il fasse attention, celui qui achète !). Puis, rabaissant l'intelligence de son client, vantant la perspicacité d'un géomètre illustre comme Chasles qui devait savoir juger les autographes scientifiques mieux que quiconque, il laisse entendre qu'il n'y a pas de manœuvre frauduleuse lorsque les deux intelligences en présence sont si déséquilibrées. « *Maître Horace Helbronner, avocat, insista sur la crédulité de Chasles, sa persévérance dans l'erreur alors même que tant d'experts venaient l'alerter du caractère apocryphe des autographes. Par son aveuglement et son imprudence, par son insatiable boulimie, le collectionneur avait en quelque sorte encouragé le faussaire dans un commerce qui dès lors perdait tout caractère frauduleux* »[17]. Enfin les 27 000 documents ne seraient pas une manœuvre, un enchaînement, mais plutôt une maladresse qui témoigne bien que son client n'est pas un escroc. Cette partie de la plaidoirie est la plus délicate car elle met en cause Michel Chasles à plusieurs reprises, appuyant sur le point douloureux : l'extraordinaire cécité du savant devant ce « *conte à dormir debout (…) Les auteurs et les arrêts ont déclaré que les manœuvres frauduleuses ne pouvaient être incriminées que si elles avaient été de nature à faire impression sur un homme d'une prudence ordinaire (Cassassion, 7 mars 1817)* »[18]. Chasles avait-il été d'une prudence ordinaire ? Certes pas.

[16] Bordier et Mabille, Une fabrique de faux autographes, Paris, Techener, 1870, p. 97.
[17] Jean-François Pradeau et Henri Vignes, *Le savant et le faussaire*. Magazine du bibliophile, juin 2005, n° 48, p. 4-7.
[18] Id.,Ibid., p. 105.

Sa bonne foi était si totale qu'à chaque observation de l'Académie, il décrivait à Vrain Lucas les pièces dont il aurait besoin pour contrer ses détracteurs. La liste devenait aussitôt un programme de fabrication pour le faussaire. La défense de Vrain Lucas consista donc à accabler le pauvre Chasles en le présentant comme celui qui l'avait conduit puis encouragé dans ce cercle vicieux. « *N'est-ce pas vous* », écrivait de sa prison Vrain Lucas à Chasles le 7 octobre 1869, *« n'est-ce pas vous qui m'avez fait connaître l'écriture de Newton ? Qui m'avez indiqué et fait voir comment il faisait ses e, ses h, ses l, ses t, et surtout comment il faisait sa signature ? Pour Galilée, n'en est-il pas de même : n'est-ce pas vous qui m'avez observé comment il faisait toujours le G de son nom, comment il n'oubliait jamais les points sur les i, et plusieurs autres remarques ? Et cette lettre du 5 novembre 1639, rectifiée plusieurs fois, ne l'a-t-elle pas été d'après vos indications ?* ».

Le jugement fut rendu le jour même après une heure seulement de délibéré. La Cour considéra que l'invention d'un vieil aristocrate, les techniques mises au point pour la fabrication des faux, la manipulation dans l'espoir d'acquérir des pièces de plus en plus rares étaient bien constitutives de faits d'escroquerie. Mais la prévention d'abus de confiance fut rejetée, Chasles ayant donné la sienne avec trop de libéralité. Vrain-Lucas fut condamné à deux ans de prison, peine intermédiaire car le code pénal prévoyait de un à cinq ans, et à 500 francs d'amende. Sa vie tombe ensuite dans l'obscurité et il semble être mort assez misérablement après quelques entourloupes de bas niveau et deux autres condamnations à des peines de prison. Sa dernière trace est une pathétique lettre de protestation au Ministre de l'Instruction publique en juillet 1876 après une interpellation qui lui avait valu de se voir interdire l'accès aux bibliothèques publiques[19], ce qui mettait fin à tout espoir de travailler à nouveau pour la plus grande gloire de l'Histoire et de la France.

Quant au délicieux Michel Chasles, tout de sucre et de miel, il compensa son amertume en solitaire et mourut d'une indigestion de guimauve en 1880.

[19] Vrain Lucas, le Balzac du faux, *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 13, 2003, p. 59-69. Références de la lettre : BNF, Archives, 2005/028/07, pièce 19.

La plus grande faute de Vrain Lucas est d'avoir voulu récrire à sa façon l'histoire des sciences, faute pour laquelle il n'existe pas d'article en droit. Remplissant toujours le trébuchet qui allait bientôt l'écraser, il fut pris dans un engrenage fatal qui éclaboussa une partie du monde savant.

La collection Chasles a été entièrement détruite, à l'exception de 180 documents parmi les plus représentatifs, réunis dans un recueil par les experts, recueil aujourd'hui conservé à la BnF[20]. Cette déplorable affaire aurait pu être le sujet d'un roman balzacien à la façon d'*Illusions perdues*, mais le romancier avait déjà disparu depuis vingt ans lors du procès. Elle inspira toutefois Alphonse Daudet pour *l'Immortel*[21], violente satire de l'Académie, et plus récemment Philippe Cohen-Grillet avec son roman *Usage de faux*[22]. Quand la vérité est invraisemblable, elle offre un bon sujet à la fiction.

[20] Notice du catalogue **:** <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc414484> [Consultable en ligne].
[21] Editions Lemerre, 1888.
[22] Editions Ecriture, 2014.